



# CASTILLON DE SAINT MARTORY

## La page municipale

- Numéro 4 - Décembre 2008 -

### *La rentrée scolaire*

*Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Castillon / St Médard accueille pour cette nouvelle année soixante enfants. Quinze fréquentent l'école de Castillon, quarante-cinq sont répartis en deux classes à l'école de St Médard. Cette année 2008/2009 voit un changement de rythme scolaire avec l'application de la semaine des quatre jours et la mise en place, durant 2 heures le mercredi matin, de l'aide personnalisée pour les enfants rencontrant des difficultés. Le transport de ces enfants n'étant pas assuré comme il l'est les autres jours, les familles concernées ont d'énormes difficultés à concilier horaires de travail et horaires de soutien.*

*En ce qui concerne le CLAE, les mairies ont décidé de maintenir un accueil à Castillon, supprimant celui de St Médard pour diminuer les charges Financières.*

*Les communes de Sepx et de Proupiary rattachées au RPI vont pour la première fois participer aux frais de fonctionnement.*

*Matériellement, les deux écoles ont été en partie réaménagées : une nouvelle cantine à St Médard installée dans la salle des fêtes, à Castillon, un ensemble informatique, un agrandissement de l'enceinte scolaire et la mise en place d'un toit sur les wc pour éviter les infiltrations des eaux de pluie à travers la dalle en béton ainsi que pour protéger le lavabo extérieur. Tous ces efforts montrent combien les municipalités sont attachées à leur école.*

*J'informe les parents que l'accueil des enfants ne sera pas assuré lors des mouvements de grève de l'éducation nationale (pas de CLAE ni de garderie). J'espère votre compréhension et votre soutien pour que perdure une école publique avec des moyens suffisants.*

*Le Maire*

### **Situation financière**

---

La ligne de trésorerie de 52 000 € qui avait été ouverte en octobre 2007 vient d'être remboursée d'une part avec les subventions attendues et d'autre part avec un apport communal de 2 500 € prélevé sur les dépenses imprévues.

Les mises en demeure pour la somme de 16300€ présentées par le Syndicat d'Electricité

de la Haute Garonne pour régler la part communale liée à la rénovation et à l'extension de l'éclairage public ont vu leur paiement différé sur l'exercice 2009. Cette dépense qui sera affectée au budget de fonctionnement 2009 va fortement pénaliser voir même neutraliser les possibilités d'investissement.

## **Voirie**

---

Des travaux permettant l'amélioration de la circulation seront prochainement réalisés sur le Chemin de Lestelle. Une remise en état de ce chemin est prévue au printemps.

## **Inscription sur les listes électorales**

---

En 2009, nous élirons les conseillers européens. Les nouveaux arrivants, pas encore inscrits sur les listes électorales, doivent se manifester auprès du secrétariat de mairie avant le 31 décembre 2008, pour pouvoir participer à ces élections.

## **Recensement de la Population**

---

Il sera effectué sur la commune entre le 15 janvier et le 15 février 2009. Nous vous communiquerons dans la prochaine page municipale le nom de l'agent recenseur et les modalités de recensement.

## **Chiens errants**

---

La commune a dû intervenir pour récupérer des chiens sans maître afin de les diriger vers le chenil SPA de St Gaudens pensant y avoir un droit d'accueil. Nous avons appris à cette occasion, que la subvention accordée depuis plusieurs années était insuffisante et qu'il était nécessaire depuis 2006 d'établir une convention avec cet établissement. Dans sa dernière séance, le Conseil Municipal a donné pouvoir à M. le Maire pour signer cet accord et engager la somme de 250 euros, forfait prévu

pour les communes de moins de 500 habitants.

### **Divagation**

Un nombre important de chiens divagent dans le village ou les différents quartiers. Suite aux nombreuses plaintes reçues, ces derniers mois, M. le Maire informe les administrés que passé le délai de prévenance de 10 jours, il fera valoir ses pouvoirs de police.

## **Etat Civil**

---

### **Décès**

Josette CASTEX le 25 août  
Berthe GOUDOUME le 7 octobre

## **Catéchèse - Décorations de Noël**

---

L'enseignement de la doctrine chrétienne ayant repris dans notre église sous la direction de Mme Françoise Huchet, un appel est lancé auprès des enfants (âgés de 5 ans minimum) investis par la foi.

En matière de décoration de Noël, la municipalité préfère la remise en place de l'illumination de notre clocher aux sapins de Noël.

## **Vie associative**

---

### **Section football**

L'Etoile du canton de St Martory organise cette année encore le réveillon de la St Sylvestre à la salle des fêtes de Castillon.

### **Loto des écoles**

Il se déroulera le vendredi 30 janvier à 20H30 à la salle des fêtes de Castillon. Les enfants vous y attendent nombreux et vous réserveront le meilleur accueil.

## **Communication**

---

La mairie fait part à ses administrés de sa volonté de faire parvenir par voie électronique aux foyers équipés d'une ligne ADSL les différents comptes rendus, pages municipales et avis d'informations diverses (coupure EDF, changement de jour de ramassage des ordures ménagères, etc). Les personnes intéressées peuvent communiquer leur adresse mail au secrétariat : [mairie.castillon.stmartory@wanadoo.fr](mailto:mairie.castillon.stmartory@wanadoo.fr)